



Suippes info.com

AVRIL 2019

Samedi 30 mars, 10h-12h
Permanence en mairie uniquement pour
les inscriptions sur les listes électorales

Balayage de la commune complète les mardi 02 & mercredi 03.

MERCI de *ne pas stationner vos véhicules en bordure de trottoirs afin de faciliter le passage de la balayeuse.*

VÉRIFICATION INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Chaque électeur est invité dès à présent à vérifier son inscription sur la liste électorale de sa commune et le bureau de vote dans lequel il est inscrit sur le site **service public.fr** :

via ce lien <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

Si l'électeur ne se retrouve pas dans cette application, il est invité à contacter la mairie ou déposer une nouvelle demande d'inscription avant le 31 mars 2019.

INTERROGER SA SITUATION ÉLECTORALE

Vérifiez que vous êtes bien inscrit(e) dans votre commune ou consulat avant de vous rendre aux urnes.

QUELLE EST VOTRE SITUATION ÉLECTORALE ?

Indiquez la commune ou le consulat où vous pensez être inscrit(e), ainsi que vos informations personnelles telles qu'elles sont écrites dans votre acte de naissance.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Dans quelle commune ou consulat pensez-vous être inscrit(e) ?

* A quel endroit votez-vous ?

Je vote en France Je vote à l'étranger

Code du département (exemple : 16, 978)

* Recherchez votre commune (exemple : sainte-cécile-les-vignes)

* Quel est votre nom ?

Quels sont vos prénoms ?

i Indiquez TOUS vos prénoms, dans l'ordre, tels qu'ils sont inscrits sur votre acte de naissance avec les accents.

Je n'ai pas de prénom

* Prénom n°1

+ Ajouter le prénom suivant

* Quel est votre sexe ?

Féminin Masculin

Quelle est votre date de naissance ?

Mon acte de naissance n'indique pas la date de naissance complète

* Jour (ex. : 21) * Mois (ex. : 06) * Année (ex. : 1986)

VÉRIFIER MA SITUATION ÉLECTORALE

Mettre le nom de jeune fille pour les femmes mariées.

Rappel concernant les inscriptions

⇒ Nouveaux inscrits

Pour pouvoir voter pour les élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales avant le 31 mars 2019 (et non le 21 mars comme indiqué par erreur dans le SUIPPES INFO de mars 2019).

⇒ Jeunes de 18 ans inscrits d'office

Si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Il n'est pas possible d'être inscrit d'office si :

- les formalités de recensement n'ont pas été effectuées,
- si le recensement a été fait tardivement.

Dans chacun de ces cas, il faut vous inscrire en mairie.

Pour pouvoir voter lors des élections européennes du 26 mai 2019, vous avez jusqu'au 16 mai 2019 pour faire cette démarche.

Ouverture probable d'une

micro-crèche en septembre.

Pré inscription(s) au 06 51 18 34 24 ou par mail : contact@mcdlv.fr

**CENTRE CULTUREL ET ASSOCIATIF
JEAN HUGUIN**
9, rue St Cloud

SERVICE PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Du lundi au vendredi,
de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

Accueil / Secrétariat

☎ 03 26 63 54 42

associationssuippes@yahoo.fr

Direction

☎ 06 01 07 13 09

candycury.alsh@gmail.com



Pour les enfants
nés en 2016.

MERCI de vous munir du livret de famille et du carnet de santé.

PERMANENCES ET SERVICES

- Permanence mensuelle de la **conciliatrice de justice** le mercredi après-midi. Prendre rendez-vous en mairie, au 03 26 70 08 55.

- Pour un rendez-vous avec une assistante sociale ou une conseillère en économie sociale et familiale du **Conseil départemental**, prendre rendez-vous au 03 26 60 85 09.

- Mme CHAMPAGNE de **Châlons Habitat**, le 2^{ème} vendredi du mois, de 14h00 à 16h30, sans rendez-vous.

- M. SCHMASSMANN de la **Mission Locale** (jeunes de plus de 16 ans et de moins de 26 ans qui ne sont plus scolarisés), les 1^{er} et 3^{ème} mercredis sur rendez-vous ☎ 03 26 68 54 02, de 14h à 16h - contact@ml-chalons.fr

Le CLIC des Sources,

Mme OLIVIER ☎ 03 26 63 54 48

Mme BONNARD ☎ 03 26 63 54 47

clic@cc-regiondesuippes.com

La Maison de services au public (MSAP),

msap@cc-regiondesuippes.com

- **Consultation gratuite d'avocat**, mardi 02 sur rendez-vous

Mme DOLLEANS ☎ 03 26 63 54 49

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)

Mme MONTEL

☎ 03 26 63 54 50 - 06 07 13 87 38

ram@cc-regiondesuippes.com



La vaccination est l'un des grands succès de la santé publique.

Des millions de vies ont pu être sauvées grâce à ce geste de prévention. En France, l'arrêt de la transmission, voire l'élimination de certaines maladies infectieuses est possible si chacun recourt à la vaccination pour se protéger mais aussi pour protéger les autres, enfants et adultes plus fragiles du fait de leur âge ou de leur état de santé et qui ne peuvent être vaccinés.

Être à jour dans ses vaccinations, c'est être protégé toute la vie.

LA MAISON MÉDICALE

Inaugurée le 06 juin 2015, elle devrait d'ici la fin de l'année être agrandie.

Une extension d'environ 350 m² va donc être construite dans le prolongement du bâtiment, place Marin la Meslée.

Cette structure de soins de proximité regroupe quinze professionnels de santé (trois kinésithérapeutes, cinq infirmières, trois médecins généralistes, une sage femme, une diététicienne nutritionniste, une podologue, une orthophoniste) qui proposent une offre de soins facilement accessible en milieu rural.

RÉSIDENCE PIERRE SIMON

☎ 03 26 70 05 08

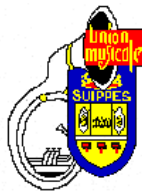
Des pertes de mémoire, des difficultés croissantes pour accomplir des tâches quotidiennes, des problèmes de langage, une désorientation dans le temps et dans l'espace, des difficultés de raisonnement ... Près de 3 millions de personnes sont directement ou indirectement touchées par la maladie, selon France Alzheimer. *Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) doivent s'adapter, qu'il s'agisse des soins ou du quotidien.*

La résidence devrait s'agrandir dans les mois à venir et se doter d'une unité de vie protégée pour les malades d'Alzheimer afin de répondre au mieux aux besoins des résidents.

Suite à un problème technique, une page est manquante dans le Bulletin Municipal 2018.

Nous avons donc décidé de la faire paraître par le biais de ce mensuel. Nous sommes désolés de cette omission.

Veuillez trouver, page ci-dessous, le texte qui aurait du figurer dans le bulletin.



L'UNION MUSICALE

L'année 2018 été très riche pour l'Union musicale, qui s'est produite une vingtaine de fois. En outre les prises d'armes commémoratives du centenaire de la fin de guerre, nous nous sommes déplacés dans diverses communes pour y célébrer des fêtes patronales, et même des aubades comme sur la foire de Châlons-en-Champagne. Comme toujours, l'Union musicale est inlassablement fidèle aux prises d'armes annuelles de la commune de Suippes.

L'année débute traditionnellement avec "le concert du nouvel an " en l'église de Suippes avec la chorale "La Soppia" ainsi que les orgues. Un concert fort apprécié, où le public se délecte des chants contemporains ou anciens, des requiems, des orgues, et de notre répertoire fort diversifié d'année en année, avec cette année un hommage au grand regretté Johnny Hallyday.

Notre soirée choucroute intitulée **SOIREE BAVAROISE** fût un réel succès. Tous les participants sont repartis de la soirée, heureux, enchantés de la très bonne choucroute et tous ont hâte de se retrouver l'année prochaine.

Le concert de gala s'est déroulé le 17 mars. Nous avons accueilli l'association de musique de Gandrange. Très beau concert mais hélas avec un public réduit : était ce lié à la météo capricieuse ou à la neige qui a recouvert les routes de son blanc manteau ? Nos amis de Moselle ont bien eu du mal à regagner leur contrée. Le lendemain c'était à notre tour d'aller à Gandrange retrouver nos amis pour partager une dernière fois ensemble notre passion musicale au public mosellan.

Nous avons eu la chance, encore une fois, grâce au comité organisateur du conseil de Suippes, de participer au ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de triomphe.



Nous invitons tous les musiciens de Suippes et des alentours à nous rejoindre pour continuer à faire de l'Union Musicale la vitrine de notre cité. Nul besoin d'être un virtuose de la musique, une base de la pratique musicale est suffisante.

Venez nous écouter ou nous découvrir lors de nos répétitions (pour l'harmonie, mardi de 20h30 à 22h et le samedi, de 17h30 à 18h45 et pour la batterie fanfare, le jeudi de 20h30 à 22h). Retrouvez notre page facebook Union Musicale de Suippes et suivez nous afin de connaître notre programme annuel.

Nous vous donnons rendez- vous tout au long de l'année 2019 pour nos différentes prestations au sein de la commune et nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Dimanche 28 avril à 17h00,

Église Notre Dame de Vaux de Châlons-en-Champagne

GOSPEL avec Joniece JAMISON et la chorale La Soppia

Point de vente : Office du tourisme de Châlons-en-Champagne ☎ 03 26 65 17 89.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de la Ville www.suippes.fr



Vous êtes conjoint de militaire, de personnel civil du Ministère des Armées, de gendarme, et inscrit au Pôle Emploi, Défense Mobilité peut vous accompagner dans votre recherche d'emploi.

Vous pouvez bénéficier sous conditions de prestations sur-mesure, individuelles ou collectives, vous permettant de réaliser votre projet professionnel.

Dans le cadre du plan famille depuis le 1^{er} janvier 2018, et en fonction de votre projet professionnel, Défense Mobilité vous propose :

- Le remboursement, total ou partiel, a posteriori de formations que vous avez financées.
- Le financement d'une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
- Le co-financement de formations professionnelles en complément d'un financement par Pôle emploi.
- Le financement de prestations de formations d'adaptation à l'emploi de courte durée.
- L'accès aux prestations d'accompagnement de la Mission reconversion des officiers (MRO) pour les conjoints ayant cotisé à une caisse cadres et/ou détenteurs d'un niveau BAC+3.

L'Annexe Défense Mobilité de Suippes est joignable au 03 51 41 65 61 ou 03 26 67 81.

**OFFRE D'EMPLOI
AIDE À LA PERSONNE**

L'association de **Familles Rurales Association de Territoire en Pays Mourmelonnais** a besoin de recruter dans l'urgence.

Contact Mme PERINET Hélène
☎ 03.26.21.39.76

helene.perinet@famillesrurales.org

PHARMACIES DE GARDE

Composez le 32.37, numéro accessible 24H/24H.

Faites le **15** en cas de problème de santé en soirée ou le week-end.

**Samedi 27,
Loto Savoir Ivoire**

MANIFESTATIONS SPORTIVES
Complexe sportif Jules Colmart

Mardi 02, 20h
Match volley / Bazancourt

Mardi 23, 20h
Match volley /St Brice 3

- **Samedi 27, 10h00-12h00**
“LE SPORT ÇA ME DIT”
(Pour les adolescents de 10 à 15 ans)
Activité proposée : Course d'orientation.
Les inscriptions peuvent se faire par mail :
nice51florence@gmail.com

&
Éveil aquatique de Pâques
Réservations et renseignements auprès de l'accueil de la piscine

☎ 03 26 68 40 02
piscine@cc-regiondesuippes.com
www.piscinedesuippes.com

ÉTAT CIVIL
PACS

Le 15 février 2019, PACS entre *Orlane ORBLIN* et *Vincent RENARD*

Le 08 février 2019 PACS entre *Alexandra HENRY* et *Julien HUBERT*

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Bernadette MIRROIR, épouse de Jean CAILLEZ, le 25 janvier 2019 à Reims, dans sa 73^{ème} année

Jeannine CAMUS, veuve de Pierre LOUIS, le 12 février 2019 à Châlons-en-Champagne dans sa 86^{ème} année

Louise BERLEMONT, épouse de Gérard GUILLAUME, le 20 février 2019 à Châlons-en-Champagne, dans sa 75^{ème} année

Impression par la Ville de SUIPPES
☎ 03 26 70 08 55 – mairie-de-suippes@wanadoo.fr
Ne pas jeter sur la voie publique